

## **Enquête scientifique auprès des travailleurs flexibles**

La révolution numérique, l'automatisation et la mondialisation transforment la façon dont nous travaillons. Sur ce marché du travail dynamique, les formes de travail flexibles ne cessent de progresser et de nouveaux besoins personnels, jusqu'à présent ignorés, émergent. La société HR ConScience, l'université de Lucerne et swissstaffing ont mené une étude conjointe portant sur les motivations des travailleurs flexibles, mais aussi sur les opportunités et les difficultés qui se présentent à eux. La raison première qui les pousse à opter pour le travail flexible est la possibilité de concilier plus facilement vie professionnelle et vie privée. Mais l'exercice de leur libre arbitre et l'épanouissement personnel apparaissent également comme des motifs essentiels. Comme pour n'importe quel type d'activité rémunérée, l'aspect financier n'est pas sans jouer un rôle.

### **Opportunités et difficultés du travail flexible**

Comme l'expliquent les deux autrices de l'étude, Anja Feierabend et Lea Rutishauser, les opportunités et les difficultés inhérentes au travail flexible sont étroitement liées. Un haut niveau de flexibilité et d'autonomie implique d'assumer seul ses responsabilités. Le travail flexible permet de concilier idéalement travail, famille et loisirs. Certes, mais cela signifie également que les travailleurs flexibles doivent se prémunir contre le risque d'une disponibilité permanente et qu'ils doivent souvent couvrir seuls l'intégralité de la chaîne de création (prospection, traitement des commandes, comptabilité). D'un point de vue financier, le travail flexible peut être un moyen d'accéder au marché du travail ou d'y revenir, mais aussi d'exercer une activité annexe. Le caractère aléatoire et parfois difficile à évaluer des rentrées de commandes peut entraîner un sentiment d'insécurité financière. Mais en échangeant régulièrement avec les donneurs d'ordres, les travailleurs flexibles peuvent bénéficier d'un retour immédiat sur la qualité de leur travail et ainsi progresser.

### **Le travail flexible est déjà la réalité**

Le travail flexible est au cœur de la réalité économique suisse: selon les chiffres de l'Office fédéral de la statistique (2019), 46% des personnes actives occupées en Suisse ont d'ores et déjà des horaires de travail flexibles, 33% recourent au télétravail et 23% ont des contrats de travail flexibles. Le libre choix des horaires, du lieu de travail et de la nature du contrat avec l'employeur s'affirme de plus en plus. La crise du coronavirus l'illustre actuellement en accélérant la transition numérique et le processus de flexibilisation sur le marché du travail suisse.

## **Le travail flexible appelle plus de reconnaissance**

Dans le droit fil de ce que montre l'étude, Myra Fischer-Rosinger, directrice de swissstaffing, pointe trois conditions à remplir pour une progression du travail flexible: «Une culture d'entreprise où le travail flexible et le passage dynamique d'une forme de travail à l'autre sont acceptés. Des intermédiaires de qualité qui s'engagent pour les travailleurs flexibles auprès des donneurs d'ordres, comme les prestataires de services de l'emploi, les plateformes numériques ou les associations. Et enfin un renouvellement du cadre juridique dans le domaine du droit du travail et des assurances sociales de manière à tirer parti des opportunités de la flexibilisation et à exploiter davantage encore le potentiel d'intégration du marché du travail libéral.

Le **White Paper** complet «**Flexworker – Motivations, objectifs et attentes**» peut être téléchargé sur [www.swissstaffing.ch/whitepaper](http://www.swissstaffing.ch/whitepaper).

**Événement Flexwork le 24.6.2020 de 11 h à 12 h** en live stream en direct du Kursaal Berne: en compagnie d'invités du monde politique, économique et scientifique, swissstaffing mettra en lumière la flexibilisation du monde du travail, ainsi que les chances et les risques qui en découlent pour les travailleurs, les entreprises et la société. Accéder au **live stream**.

Nous nous tenons à votre disposition pour toute information complémentaire:

**Myra Fischer-Rosinger, directrice**

Tél.: 044 388 95 40, [myra.fischer-rosinger@swissstaffing.ch](mailto:myra.fischer-rosinger@swissstaffing.ch)

**D<sup>r</sup> Marius Osterfeld, économiste**

Tél.: 044 388 95 70 / 079 930 45 25, [marius.osterfeld@swissstaffing.ch](mailto:marius.osterfeld@swissstaffing.ch)

**Autrices de l'étude HR ConScience:**

**Anja Feierabend et Lea Rutishauser**

Tél.: 044 500 23 41, [info@hrconscience.ch](mailto:info@hrconscience.ch)

**Blandina Werren, responsable de la communication**

Tél.: 044 388 95 35, [blandina.werren@swissstaffing.ch](mailto:blandina.werren@swissstaffing.ch)

[www.swissstaffing.ch](http://www.swissstaffing.ch)

**swissstaffing** est le centre de compétence et de service pour les entreprises suisses de location de services. En tant qu'association des employeurs, swissstaffing défend les intérêts de ses 400 membres auprès de tous les acteurs politiques, économiques et sociaux. swissstaffing est partenaire social de la CCT Location de services, le contrat incluant le plus d'employés de Suisse.